HAL
open science

Master Management

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02040441

HAL Id: hceres-02040441

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040441

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053873

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Management

Présentation de la mention

La mention « Management » est proposée par l'IAE (Institut d'administration des entreprises) et regroupe l'ensemble des formations à finalité professionnelle en sciences de gestion à l'Université Perpignan – Via Domitia (UPVD), depuis 2004 (date de la création). Elle est structurée à partir d'un M1 qui sert de tronc commun aux quatre spécialités de M2 :

- « Administration des entreprises » - AE.
- « Commerce international » - CI.
- « Métiers de la banque et de l'assurance » - MBA.
- « Gestion des affaires maritimes » – GAM.

Ces spécialités sont bien réfléchies et pertinentes pour un IAE, membre du réseau des IAE. La spécialité AE fait historiquement partie du positionnement des IAE. MBA répond aux besoins locaux. Les spécialités CI et GAM sont adaptées aux opportunités de développement international et à l'implantation géographique dans le Bassin méditerranéen. L'offre de formation s'appuie sur les atouts traditionnels d'un IAE (double compétence, relations avec les milieux professionnels), mais l'adossement à la recherche reste limité et la structure du corps enseignant (pas de professeurs de sciences de gestion) est un problème de fond.

Quelques points remarquables et positifs à noter : d'abord la collaboration avec l'IAE voisin de Montpellier 2 et leur choix commun de proposer des offres complémentaires ; une telle coordination doit être poursuivie et approfondie. A relever ensuite le renforcement des liens université - entreprises à partir d'un solide appui sur un large réseau d'entreprises partenaires, ce qui permet la mise en place de cycles variés de conférences.

Avis condensé

- Avis global :

La mention et ses spécialités sont clairement présentées dans un dossier soigné, bien renseigné et de grande lisibilité, bien qu'il comporte de nombreuses redites. Les fiches « Annexe descriptive du diplôme » et RNCP sont claires, informatives et bien rédigées. La structure des cursus et de leur organisation fait bien apparaître son unité, ses mutualisations en termes d'organisation (politique de stages, politique de formation continue en particulier), ainsi que quelques articulations entre les spécialités.

Le manque d'appui local sur la recherche est une réelle question à laquelle il devient urgent de répondre.

- Points forts :
  - Offre diversifiée et bien argumentée, adaptée aux demandes locales et régionales.
  - Appui solide sur les milieux professionnels et sur un important réseau d'entreprises.

- Dispositif de gestion des stages bien élaboré.
- Equipe de pilotage de la mention bien structurée.
- Dossier soigneusement renseigné.

- Points faibles :
  - Manque d'équipe locale de recherche.
  - Absence de Professeurs de sciences de gestion et environnement recherche encore faible à Perpignan.
  - Faiblesse de l'ouverture internationale (à des degrés divers) des spécialités.
  - Baisse des taux de réussites.
  - Faiblesse des effectifs de la spécialité « Gestion des affaires maritimes ».

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
  - Améliorer l'environnement recherche à l'UPVD.
  - Développer ou poursuivre le développement des relations internationales pour chacune des spécialités, avec éventuellement des certifications de langues.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention vise à transmettre aux étudiants des compétences managériales fondamentales basées sur les acquis de la recherche en sciences de gestion. Mais elle ne bénéficie pour le moment d'aucune stratégie de formation à et par la recherche : il n'y a aucune équipe de recherche en sciences de gestion à Perpignan (la création d'un groupe de recherche de l'IAE de Perpignan et une demande de reconnaissance est en cours au niveau de l'établissement), la mention ne présente aucune spécialité affichée « recherche », il n'y a aucune articulation avec une formation doctorale.

Les compétences acquises (en particulier la maîtrise des outils techniques d'analyses et de gestion) à travers les enseignements magistraux assurés par les enseignants-chercheurs, les conférences et séminaires donnés par les professionnels, ainsi que le développement de savoir-faire pratiques obtenus grâce aux missions assurées pendant les stages, donnent aux étudiants un solide et sérieux bagage professionnel dans les différents aspects de la gestion des entreprises privées, ainsi que des capacités d'adaptabilité à un environnement perpétuellement changeant, quelle que soit la spécialité.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention est bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement bien que la présentation des axes stratégiques de l'Université Perpignan reste floue. Son positionnement est clair dans l'environnement régional, en particulier du fait des accords passés avec l'IAE de Montpellier 2. Quelques politiques communes entre les deux IAE sont en cours de réflexion : collaborations dans les relations internationales, mutualisations des programmes internationaux et l'accueil d'étudiants étrangers, développement des formations en alternance… ; elles devraient s'appuyer sur l'Institut Régional de Gestion « Sud de France » en cours de demande dans le contrat 2011-2014. Les possibilités d'échanges ERASMUS sont réelles mais non développées.

Dans la mention, il n'y a aucune orientation vers la formation à la recherche. L'absence d'adossement local à la recherche pourrait devenir dommageable à terme pour les enseignants et pour les enseignements. Les partenariats avec des équipes extérieures des universités de Montpellier (UM1 et UM2) sont absolument indispensables actuellement pour les enseignants-chercheurs des disciplines de l'économie et de la gestion ; pour le moment, les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la mention appartiennent à l'un des deux centres de recherche de l'IAE de Montpellier 2 : CREGOR (Centre de Recherche En Gestion des ORganisations – EA 371) et CRMM (Centre de Recherche sur le Management et les Marchés – EA 4189), et certains sont en association avec l'ERFI (Equipe de Recherche sur la Firme et l'Industrie – EA 714) de Montpellier 1. Il n'est fait mention d'aucune relation avec une école doctorale.

La mention et ses spécialités sont bien adossées aux milieux professionnels. Une trentaine de professionnels font partie de l'équipe pédagogique et/ou interviennent dans l'administration des formations et dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, une liste de plus de 150 entreprises figure en Annexe 2. Elle montre un large éventail de secteurs en France ou à l'étranger, indifférenciés et peu compréhensibles par rapport aux spécialités. Ces établissements offrent de nombreux appuis pour les étudiants de la mention : enseignements, accueil de stagiaires, employeurs potentiels, formation continue pour la promotion de leurs salariés.

Pas de double diplômation ; aucune information sur des échanges d'étudiants et/ou d'enseignants au niveau de l'IAE.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation)

La mention recouvre l'ensemble de l'offre de formation en gestion ; elle est organisée autour d'un M1 avec quatre options (semestre 2) dont le suivi n'oblige pas à entrer dans les spécialités correspondantes proposées en M2. Ces dernières ont quelques dispositifs communs : pilotage, gestion des stages et surtout mise en commun du dispositif d'immersion professionnelle. Aucune mutualisation n'apparaît au niveau des enseignements. L'organisation des UE (unités d'enseignement), leur contenu en disciplines, horaires, crédits européens (CE) et titulaires des cours, sont très clairement renseignés au sein de chaque option. La progression des apprentissages théoriques apparaît clairement dans l'articulation des UE. Les enseignements pratiques et les techniques de travail sont adaptés à la future vie professionnelle : études de cas, de projets, travaux en commun…

Des stages sont prévus en M1 (2 à 5 mois) et en M2 (3 à 6 mois) pour la réalisation d'études ou de projets dans la spécialisation retenue. A noter deux originalités : l'existence en M2 d'une UE « Immersion professionnelle » incluant le stage, un soutien pédagogique pendant le stage à travers la présence d'un enseignant-relais insertion professionnelle assurant un lien entre les étudiants et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Un encadrement est assuré par un professionnel de la gestion des compétences (171 heures affectées à cette tâche). Un annuaire des entreprises partenaires est à la disposition des étudiants qui par ailleurs sont incités à faire des stages à l'étranger (en particulier pour la spécialité « Commerce international »).

Les étudiants bénéficient d'un appui offert par les instances de l'établissement qui a mis en place des structures d'accompagnement des étudiants dans leurs démarches professionnelles (recherches de stages, d'emplois…).

Deux spécialités ne figurant pas dans le dossier à expertiser mais sont mentionnées dans le dossier « Objectifs et cohérence de la mention », à savoir « Chargé d'affaires internationales », « Création de jeune entreprise innovante et management de projet innovant ». Elles sont proposées en co-habilitation avec Montpellier 1.

Des liens et échanges pédagogiques sont développés avec l'IAE de Montpellier 2, justifiés par les complémentarités des compétences des universitaires.

Pilotage de la mention et des spécialités - Le pilotage de la mention s'effectue à deux niveaux bien articulés : d'abord pour la mention, une équipe coordonnée par le directeur de l'IAE (maître de conférences 06), constituée par les responsables des formations (M1, spécialités M2) et 3 professionnels (trois réunions par an) ; ensuite pour chaque spécialité, une commission pédagogique constituée d'universitaires et de professionnels directement impliqués.

L'équipe de la mention est constituée d'enseignants-chercheurs de l'IAE (CNU 05 et 06), d'autres enseignants de l'établissement (juristes, fiscalistes) et d'un grand nombre de professionnels qui interviennent dans des enseignements ou des conférences ; la liste des enseignants (12 universitaires de l'IAE, 8 de l'UPVD et 30 professionnels), leurs domaines et horaires d'intervention est fournie en détail ; elle révèle un bon équilibre entre universitaires et professionnels.

Un aménagement des enseignements et horaires dans l'année est prévu afin d'accueillir des étudiants du monde professionnel en formation continue ; apparemment pas d'action développée du côté de la formation par alternance ; possibilités de validations d'acquis (VAU – VAE).

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le dossier annonce un recrutement local et régional en M1, national et international en M2. Les données statistiques très détaillées fournies n'évoquent pas l'origine géographique ; le détail de ces informations est donné par spécialité.

Les flux constatés sont importants. Pour le M2, les quelques statistiques détaillées fournies (années 2006-2007 à 2008-2009) montrent une mention attractive au vu du nombre de postulants, et la sélection sur dossier et entretien est sévère (10 à 15 % en dehors de la spécialité « Gestion des affaires maritimes »). Les effectifs retenus sont réduits (15 à 20) en « Gestion des affaires maritimes », moyens en « Commerce international » et « Métiers de la banque et de l'assurance » (50 à 75), élevés dans la spécialité généraliste « Administration des entreprises » (120 à 140). La comparaison des flux de M1 (très volatils, 76-140-122) et de l'ensemble des spécialités de M2 (assez réguliers, 197-226-210) est difficile à analyser entre une montée en puissance des effectifs, une récente et forte attractivité des spécialités proposées. Est-ce en partie le résultat d'une politique d'information et de communication plus soignée sur les spécificités de l'offre de formation ?

Des tableaux très détaillés (niveau global et niveau des spécialités) précisent les taux de réussite, de 50 % en M1 et d'environ 70 % en M2 ; la baisse des taux de réussite en M1 d'une part, en M2 « Administration des entreprises » et « Métiers de la banque et de l'assurance » d'autre part, n'est pas expliquée.

Les taux d'insertion des diplômés sont donnés par spécialités pour l'année 2004-2005. Le devenir des diplômés à 2 ans est satisfaisant avec des taux d'insertion de 94 % en CDI, 6 % en CDD, dans les entreprises privées (87 %) plutôt que dans le public, dans des positions de cadres et d'employés (91 %).

Des informations fines et soigneusement constituées précisent les procédures d'évaluation de la formation et de chacune des spécialités ; l'évaluation des enseignements est faite à l'issue de l'année universitaire. Les moyennes des résultats des années 2007-2008 et 2008-2009 font apparaître 70 à 95 % de réponses de satisfaction en ce qui concerne les informations données (plaquettes), les services offerts (bibliothèques, salles informatiques), l'organisation (emploi du temps), l'accueil et la pédagogie. Les réponses des étudiants sont utilisées pour des aménagements réguliers au sein de la formation (contenu, organisation…), pour du conseil dans la démarche d'insertion professionnelle, la réflexion individuelle sur ses propres compétences, les savoirs et savoir-faire dans le cadre de l'UE « Immersion professionnelle ».

Quant à l'auto-évaluation, les fiches transmises montrent une certaine ambigüité quant au statut donné à cet exercice. Le dossier contient plus souvent un « message du demandeur » qu'une réelle auto-évaluation.

Peu de réflexions prospectives, mais un effort en matière de bilan prévisionnel avec le maintien des effectifs dans la mention et ses spécialités ; les objectifs de croissance sont cohérents et réalistes.

Avis par spécialité

Administration des entreprises

- Avis :

Cette spécialité à double compétences et à destination des non spécialistes, spécifique aux IAE, trouve ici parfaitement sa place. Elle est attractive et caractérisée par la cohérence des UE et de leur contenu, par une équipe équilibrée d'enseignants et de professionnels qualifiés, par une politique innovante en matière de stage. Elle s'appuie sur un important réseau d'entreprises partenaires, ce qui permet de mettre en place des cycles de conférence « Entreprise et management ».

Les mutualisations au sein de l'IAE (comité de pilotage, politique de stages et d'insertion professionnelle, partenariats avec le monde professionnel…) permettent de se concentrer sur le cœur de la spécialité.

- Points forts :
  - Parcours généraliste complet à destination des non spécialistes.
  - Solide appui sur le monde professionnel.
  - Innovations pédagogiques (jeux d'entreprises) faisant intervenir des étudiants d'écoles de commerce, d'écoles de gestion, d'écoles d'ingénieur, françaises et espagnoles.
  - Comme pour l'ensemble des spécialités, innovation dans la politique de stage avec l'unité « immersion professionnelle ».
  - Contacts avec la région voisine : la Catalogne.

- Points faibles :
  - Absence d'analyse de la chute des taux de réussite : les raisons en sont-elles internes et/ou externes ?
  - Absence de professeurs de sciences de gestion et environnement recherche encore faible à Perpignan.
  - Faiblesse des relations avec des intervenants, éventuellement invités, d'origine étrangère.

- Recommandations pour l'établissement :

Entreprendre une réflexion sérieuse sur l'évolution des effectifs, et surtout sur le positionnement en matière de recherche et de structure du corps enseignant. Il serait bon pour le devenir des étudiants de développer des relations plus fréquentes avec les milieux étrangers (enseignement, recherche, stages…).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Commerce international

- Avis :

Spécialité dont l'objectif est de former des cadres aptes à appréhender et gérer l'activité internationale d'une entreprise (import-export, implantation à l'étranger…). Le programme d'enseignement est cohérent, complet et très concentré sur les échanges internationaux ; il pourrait faire davantage appel à des intervenants d'origine étrangère. La spécialité est attractive (600 à 700 candidatures environ 60 candidats retenus), mais les taux de réussites sont un peu faibles pour un M2 (autour de 75 %). Elle est adaptée aux besoins des organisations tournées vers les échanges internationaux de marchés en développement.

- Points forts :
  - Caractère complet du programme et concentration sur les échanges internationaux.
  - Comme pour l'ensemble des spécialités, innovation dans la politique de stage avec l'unité « immersion professionnelle ».
  - Appui sur le réseau d'entreprises partenaires pour la mise en place des cycles de conférences autour des expériences et analyses des marchés internationaux en développement (Europe de l'Est, Asie, Bassin méditerranéen, Amérique latine).

- Points faibles :
  - Peu d'informations sur les stages à l'étranger, essentiels pour une formation dans ce domaine.
  - Pas d'identification des entreprises partenaires dans la liste fournie pour la totalité de la mention.
  - Un seul cours en anglais ; pas d'information sur une politique de certification en langues.
  - Absence d'analyse de la faiblesse des taux de réussite.
  - Absence de professeurs de sciences de gestion et environnement recherche encore faible à Perpignan.

- Recommandations pour l'établissement :

Compte tenu des objectifs de la spécialité, il conviendrait de renforcer les relations avec l'étranger dans leurs différentes modalités : enseignement, accueil de stagiaires, insertion professionnelle… Il serait intéressant pour les étudiants d'envisager une préparation à une certification en langues. De manière plus générale, développer la réflexion sur le positionnement en matière de recherche et la structure du corps enseignant.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Métiers de la banque et de l'assurance

- Avis :

Cette spécialité est bien adaptée à la formation de cadres dans les domaines de la finance, de la banque et de l'assurance et reste très générale. Les responsables de la spécialité privilégient les besoins d'adaptation de la formation au renouvellement des compétences exigées par les professions dans un secteur en pleine mutation, touché par de profondes crises bancaire et financière et fortement dépendante de ce qui se passe sur les marchés internationaux (financiers et non financiers). De plus, ils ont le souci d'apporter une réponse adaptée à la demande locale, en particulier la gestion de patrimoine pour les retraités s'installant dans la région. Par ailleurs, des réponses sont données aux préoccupations internationales avec des conventions et des programmes de coopération de l'IAE avec six universités étrangères (Amérique, Asie, Bassin méditerranéen).

La formation est de qualité, attractive (850 à 900 candidatures) et sélective avec 60 à 75 candidats retenus ; mais les taux de réussites sont en réduction et devenus faibles pour un M2 (88 % en 2006-2007 et 66 % en 2007-2008).

- Points forts :
  - Accent mis sur les aspects patrimoniaux en réponse à une demande locale renouvelée avec l'arrivée de ménages retraités aux patrimoines importants.
  - Conventions et programmes avec des universités étrangères.

- Points faibles :
  - Absence d'éléments de gestion des réseaux bancaires (rentabilité, pilotage de l'agence).
  - Pas de référence explicite au marché des professionnels et aux relations internationales (proximité du marché du Bassin méditerranéen).
  - Absence d'analyse de la chute des taux de réussite.
  - Quelques imprécisions dans les décomptes horaires de certaines UE.
  - Absence de coordination avec les offres de formation existant dans ce domaine sur le site.

- Recommandations pour l'établissement :

Réfléchir à un positionnement plus précis en termes de fonctions et de métiers et à une coordination de l'offre de formation en finance avec les autres établissements proches de Montpellier ; des redondances apparaissent dans l'offre sur les métiers type gestion de patrimoine, marché des professionnels. Il existe des formations comparables sur le site, notamment en apprentissage.

Préciser les informations relatives à certaines UE du parcours. Les conférences ciblées abordant les préoccupations actuelles des professionnels (mutations, crises, fusions…) sont-elles obligatoires ?

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Gestion des affaires maritimes

- Avis :

La spécialité, originale, est centrée sur le domaine du commerce et du transport maritimes. Elle est destinée à donner aux étudiants des techniques de gestion commerciale très ciblée sur les métiers de la mer (transport et commerce, pêche, tourisme de croisières et marine de plaisance, gestion des ports). La grande majorité des enseignements est assurée par des professionnels dont les interventions sont clairement identifiables (aspects juridiques, économiques, managériaux), ce qui justifie l'aspect « pragmatique » privilégié par la spécialité. D'autres aspects juridiques sont assurés par des professeurs de droit et un enseignant économiste.

La formation, dont on ignore la date de création, est pertinente étant donnés les spécificités locales et son accès au Bassin méditerranéen. Elle est à cheval sur deux disciplines (droit et gestion) ; la présence d'enseignants de l'IAE est marginale et la responsabilité est assurée par un professeur de droit non rattaché à l'IAE.

- Points forts :
  - Positionnement géographique avec un accès au Bassin méditerranéen.
  - Appui fondamental sur le monde professionnel.
  - Lieu d'émergence de sujets de thèses.

- Points faibles :
  - Faiblesse des effectifs.
  - Enseignants d'économie-gestion très marginaux.
  - Aspects internationaux (cours en anglais, certifications en langues) trop limités.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette formation semble trouver sa place dans le paysage de l'Université Perpignan et il serait dommageable de l'abandonner malgré la faiblesse des effectifs (faiblesse des candidatures et des inscrits). Son domaine est un réel atout pour l'IAE qui en a la charge administrative et pédagogique, mais aussi la renommée ; il serait bon de renforcer la dimension internationale de l'enseignement (cours en anglais, apports d'enseignants étrangers, certification en langue). Mais son effectif limité conduit à une question : pourrait-elle être un parcours d'une autre spécialité portée par une autre composante ?

L'évocation de l'émergence de sujets de thèses « professionnelles » (thèmes justifiés par les problèmes rencontrés sur le terrrain, directions de thèses…) nécessite d'être précisée. Quelles sont les opportunités réelles de développer des recherches de bon niveau à l'IAE dans cette spécialité ? Y a-t-il d'autres universités ayant investi sur ce créneau ? Un partenariat avec la Faculté de droit est-il envisageable ? souhaité ? La nature des masters portés par le droit semble faire apparaître des compétences et des opportunités.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A